



COMPTE RENDU EPREUVE ROTOR D'ARGENT (Hélicoptère et multi-rotors de vol radiocommandé)

Vol extérieur Vol d'intérieur

(à transmettre par le responsable de la session au président de la LAM d'appartenance du candidat)

CANDIDAT NOM : Prénom :

Date de naissance : N° de licence FFAM | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse :

.....e.mail :@.....

Intitulé du club (dans lequel le candidat est licencié) :

N° affiliation du club : | _ | _ | _ | _ | LAM :

Nom et prénom du moniteur ayant formé le candidat (préciser sa ou ses qualifications fédérales détenues) :
.....

Epreuve effectuée le : à

Examineurs	Nom	Prénom	Qualité	Signature
1 ^{er} officiel				
2 ^{ème} officiel				

Qualité (préciser président de club, de LAM, délégué départemental., titulaire DFFA, juge, examinateur QPDD)

Cocher la case ad hoc : Épreuve réussie Épreuve manquée

EPREUVE A EFFECTUER (cf. page suivante)

Essai : 1^{er} 2^{ème}

Décollage et vol stationnaire pendant 5 secondes		
Translation lente avant-arrière à deux mètres de hauteur		
Translation rapide		
Atterrissage (aéromodèle intact) dans la zone		
Respect de la zone de sécurité		
Temps de vol supérieur à 5 minutes		

Mettre une croix lorsque la figure est réalisée.

Le candidat a droit : à 3 minutes pour démarrer et décoller et à un essai non-concluant.

Date et signature du candidat

CADRE RESERVE A LA LAM

(bulletin à transmettre au plus tôt à la FFAM)

Date de réception compte rendu :

Validation : OUI NON

Signature du président de la LAM :

CADRE RESERVE FFAM

Date de réception :

Date envoi du diplôme (au président du club) :

INFORMATIONS

Dispositions relatives au rotor d'argent

L'épreuve pour un rotor d'argent peut être passée dans les deux années qui suivent celle de l'obtention du rotor de bronze et implique de disposer d'une licence cadet ou junior en cours de validité.

Le rotor d'argent peut être tenté plusieurs fois dans l'année jusqu'à son obtention.

L'obtention du rotor d'argent donne lieu à attribution au candidat d'un diplôme et d'un insigne.

Le rotor d'argent peut être passé en intérieur ou en extérieur. Les épreuves peuvent être réalisées avec un aéromodèle n'appartenant pas au candidat.

Le rotor d'argent peut être passé avec tous les types d'aéromodèles à voilures tournantes motorisées (mono rotor, bi-rotors ou multi-rotors).

Les épreuves peuvent être réalisées avec un aéromodèle n'appartenant pas au candidat.

Epreuve à effectuer pour le rotor d'argent (vol extérieur ou d'intérieur)

- Décollage et vol stationnaire pendant 5 secondes.
- Translation lente avant-arrière à 2 mètres de hauteur avec un arrêt au point central à chaque passage.
- Translation rapide.
- Atterrissage (aéromodèle intact) dans la zone définie par les officiels.

Le démarrage du moteur et le décollage doivent être effectués en moins de trois minutes.

Le temps de vol devra être supérieur à cinq minutes (du décollage au toucher des roues).

Le candidat a droit à un seul essai non-concluant.

Contrôle de l'épreuve

Le contrôle de l'épreuve doit être effectué par deux officiels désignés par la LAM concernée, ceux-ci devant disposer d'une licence fédérale (encadrement ou pratiquant) en cours de validité.

À l'issue de l'épreuve (réussie ou non), le compte rendu sera signé par les deux officiels désignés et le candidat, il sera transmis, au plus vite, par le responsable de la session au président de la LAM d'appartenance du candidat. Si l'épreuve est manquée, le compte rendu sera conservé par la LAM, pour servir en cas de contestation. Si l'épreuve est réussie, le président de la LAM validera le compte rendu et l'enverra à la FFAM pour prise en compte.